

Siecle-Orientation, module national accessible via le portail Arena, garantit le respect du cadre réglementaire des procédures. Il représente un outil de pilotage essentiel aux différents niveaux (établissement, académique et ministériel) en fournissant des requêtes statistiques notamment nécessaires aux prévisions d'effectifs.

Il permet les phases de dialogue avec les représentants légaux, en lien avec le service en ligne orientation (SLO). Le transfert des demandes des représentants légaux de SLO vers Siecle-Orientation s'opère la nuit. De la même manière, les décisions d'orientation définitives sont transférées de Siecle-Orientation vers Affelnet, après acceptation par les représentants légaux.

Pour les représentants légaux n'utilisant pas SLO, l'utilisation de la fiche dialogue est exceptionnellement envisageable, les demandes devront alors être saisies dans Siecle-Orientation par l'établissement.

OBJECTIFS

Pour le palier 3^e et 2^{de} GT

- examen des souhaits des représentants légaux, saisie et validation des avis du conseil de classe et édition de statistiques.

Pour le niveau de 1^{re} G

- suivi des enseignements de spécialité obligatoires (EDS) conservés en classe de terminale générale et édition de statistiques.

PUBLIC CONCERNE

- 3^e générale, 3^e prépa-métiers, 3^e Segpa, 3^e Ulis, 3^e Eana
- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} spécifique
- 1^{re} générale

CALENDRIERS

En respect du calendrier académique, les opérations d'ouverture et de fermeture de SLO via « Siecle Vie de l'établissement » relèvent des établissements, en cohérence avec leurs calendriers de conseil de classe.

CALENDRIER DE LA PHASE PROVISoire

5-1

Préparation de la procédure

- Vérifier ou renseigner les adresses électroniques des représentants légaux dans Siecle BEE ;
- Paramétrer STS-Web pour associer les PP à leur classe dans Siecle-Orientation ;
- Paramétrer les EDS dispensés dans les lycées disposant de la 1^{re} générale ;
- Personnaliser et diffuser les documents de communication reçus du MEN et informer les représentants légaux sur le calendrier SLO ;
- Communiquer sur la nécessité d'accuser réception des avis provisoires du conseil de classe.

Ouverture académique de Siecle-Orientation et SLO

Paramétrage dans Siecle-Orientation des dates de consolidation des demandes (*guide du MEN page 74*)

- À la demande des familles, possibilité de modifier dans Siecle-Orientation les saisies effectuées dans SLO. Un courriel de confirmation est adressé à chaque représentant légal.
- Pour les représentants légaux n'utilisant pas SLO, prévoir la saisie dans Siecle-Orientation en amont du conseil de classe à partir de la fiche dialogue. (pour les demandes en 1^eG, veiller à la saisie de **4 EDS**)

Saisir tous les avis provisoires dans Siecle-Orientation :

- Pour les élèves de 2^{de} GT : renseigner obligatoirement les demandes de stages passerelles



Les avis provisoires seront consultables par les représentants légaux dans SLO le lendemain de leurs saisies par l'établissement dans Siecle-Orientation.

Fermeture académique de la phase provisoire

- Fin de saisie des avis provisoires par les établissements dans Siecle-Orientation.

Du 2 au 6
décembre

9
décembre

Avant le
conseil
de classe

Pendant
ou après
le conseil
de classe

4 avril